

canadien de remplacement du pétrole, 30,5 années-personnes d'emplois ont été créées. De 1981 à 1985, nous avons ainsi créé 16,750 années-personnes d'emplois. Si l'on ajoute les sommes à la charge des propriétaires de maisons, il a été créé au total 50,250 années-personnes d'emplois. Là encore, ce n'est pas rien. Il convient de noter que le PITRC a permis de créer davantage d'emplois au Canada parce que les matériaux isolants sont en général fabriqués dans notre pays, alors que le PCRP faisait appel à des importations dans une certaine mesure. En conséquence, dans ce dernier cas, les dépenses publiques n'ont pas eu un effet aussi positif sur la création d'emplois au Canada. Si l'on établit ce genre de distinction, il est évident que le programme PITRC est le plus intéressant.

Par contre, on peut aussi regarder dans quelle mesure le PITRC et le PCRP ont amené les Canadiens à dépenser. Chaque dollar dépensé par le gouvernement pour le PITRC a entraîné une dépense supplémentaire de 80c. de la part des propriétaires de maisons. Dans le cas du PCRP, les particuliers ont dépensé \$2 pour chaque dollar que versait le gouvernement. Dans ce domaine, le PCRP a donc l'avantage.

Nous le voyons, le PITRC et le PCRP se sont donc traduits par des efforts importants de conservation de l'énergie et par la création de nombreux emplois au Canada, particulièrement dans les régions où l'économie tourne au ralenti. Le programme PITRC intéresse bien sûr vivement les gens des provinces de l'Atlantique dont les frais de chauffage sont très élevés. Ces programmes montrent parfaitement comment le gouvernement peut créer des emplois en favorisant les investissements. C'est à ce genre d'investissements véritables que nous devons accorder la priorité. En éliminant ces programmes dès le début de son mandat, avant d'avoir eu suffisamment de temps pour étudier la question, le gouvernement montre qu'il n'en saisit pas vraiment la portée. En fait, je crois qu'il existe à ce sujet des dissensions au sein du parti conservateur, que l'on peut probablement attribuer au fossé existant entre la sagesse due à l'expérience et les nouvelles idéologies.

Le projet de loi créant le PCRP a été étudié par la Chambre en 1981. A cette occasion, l'ancien député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), était l'un des porte-parole des conservateurs. Il a été autrefois l'un des grands artisans des programmes de développement national du parti conservateur et du gouvernement, notamment entre 1957 et 1963. Qu'est-ce que ce député pensait du PCRP? Voici ce qu'il en a dit le 30 juin 1981, comme en fait foi la page 11099 du hansard:

Il ne fait aucun doute, je crois, que la Chambre en général comprend et appuie l'objectif du programme de remplacement du pétrole . . .

L'idée d'inciter le plus grand nombre de gens possible à adopter des systèmes à faible technologie et de réduire leur consommation de pétrole est excellente.

Cela est d'autant plus valable que la solution de rechange est moins coûteuse que le prix actuel du pétrole et aussi moins coûteuse que son prix futur.

Et voici quelle était sa conclusion:

Je veux, pour conclure, féliciter le ministre à nouveau d'avoir présenté ce projet de loi . . . J'espère qu'il tiendra compte de la proposition que j'ai faite qui contribuerait à améliorer le projet de loi en l'étendant à tous les Canadiens. Nous pourrions ainsi procéder à une conversion du pétrole à d'autres sources d'énergie beaucoup plus rapidement que le bill ne le permet actuellement.

C'est l'exemple type de la victoire du bon sens sur les convictions idéologiques et sur les vœux pieux qui caractérisent la politique économique du gouvernement actuel.

Remplacement du mazout—Loi

• (1250)

Qu'avons-nous au contraire? Voici ce que le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a déclaré à peine la Chambre s'était-elle remise à siéger, avant la déclaration économique:

Monsieur le Président, le Programme énergétique national comporte deux programmes fort coûteux et tout à fait superflus à mon avis, des programmes qui coûtent cher au Trésor et constituent en fait une aide gouvernementale à des gens à l'aise.

Je dirais que les renseignements que l'on a sur le Programme d'isolation thermique contredisent ce genre de jugement. Ce ne sont pas seulement les personnes à l'aise mais tous les Canadiens qui ont profité de ce programme. Le député a pourtant bien dit qu'il s'agissait du PCRP et du Programme d'isolation thermique. Voici ce qu'il a dit en guise de conclusion le 7 novembre:

Monsieur le Président, toutes les sources d'énergie sont maintenant excédentaires au Canada. Comme les prix mondiaux du pétrole ne cessent de chuter, les fournisseurs ont reçu l'ordre de réduire leur production en fonction de contingents. Pourquoi verser des millions provenant des fonds publics à des contribuables suffisamment à l'aise pour posséder une maison, pour les inciter à faire ce qu'ils n'ont pas fait, c'est-à-dire isoler cette maison, ou encore pour leur permettre d'acheter de nouveaux appareils de chauffage, des pompes à chaleur et autres dispositifs du genre. Assurément, ces programmes ne sont nullement justifiés.

Monsieur le Président, je trouve que ces programmes se justifient. Ceux qui tirent des conclusions optimistes de l'excédent provisoire de gaz naturel et de pétrole brut dans le monde font preuve d'un manque flagrant de perspicacité. Pour le moment, la consommation baisse, et l'OPEP est poussée à ralentir la production pour maintenir les prix à un certain niveau, à cause de la récession mondiale aiguë dont très peu de pays se sont vraiment remis. Ce genre d'optimisme ne se justifie pas pour les années 1990 et pour le XXI^e siècle. Celui qui oublie que le pétrole et le gaz naturel disparaîtront un jour ne voient pas plus loin que le bout de leur nez.

Un représentant du secteur pétrolier, qui revient souvent à la charge, a déclaré à un comité il y a quelques jours qu'il n'est pas impossible qu'on rationne le pétrole et le gaz au cours de la prochaine décennie, surtout le pétrole brut. Une baisse de production risque de se produire, même au Moyen-Orient; il est par conséquent parfaitement stupide de supprimer le Programme canadien de remplacement du pétrole au milieu des années 1980 et de ne pas tirer parti de toutes les occasions de réduire la consommation de pétrole qui se présentent; le pétrole ne sert pas seulement à chauffer les maisons mais aussi à bien d'autres usages. Il faut veiller à avoir autant de pétrole brut que possible comme carburant pétrochimique pour les véhicules.

Je voudrais parler d'un certain aspect de la suppression hâtive du Programme canadien de remplacement du pétrole qui vaut pour mes électeurs ainsi que pour bien des habitants des régions du Nord. Il est difficile d'essayer de profiter de ce programme avant le 31 mars à cause de la rigueur de l'hiver. Dans le Nord, on ne peut pas installer le gaz l'hiver parce que le sol est gelé. Bien des commandes qui ont été passées immédiatement après que l'on eut annoncé la suppression du programme, après le 8 novembre, ne pourront pas être honorées avant l'échéance du 31 mars, ce qui empêche en fait les habitants du Nord de profiter du programme pendant les cinq derniers mois.

J'ai écrit une lettre à la ministre à ce sujet, lui demandant de prévoir une prolongation. J'ai écouté attentivement le secrétaire parlementaire quand il répondait à mes questions ou à